

L'an deux mille douze, le mercredi trente mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT FRONT DE PRADOUX dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Marie- Andrée BECHAUD, Maire.

Etaient présents: Madame Marie- Andrée BECHAUD

Madame Régine BARRADIS, Messieurs Henri CRABANAC, Pierre-André CROUZILLE, Adjoint
Mesdames et Messieurs Raymond ATTARD, Martine BIALE, Brigitte COMMES, René EYRAUD, Nelly LAUNAY,
Roland LAURIERE, Thierry PROUT

Absents excusés: Madame Marie- Claude PAILLOT et Messieurs Daniel LAUBUGE, Gilles MAPPA

Secrétaire de séance: Monsieur Thierry PROUT

Monsieur le secrétaire de séance donne lecture du compte-rendu précédent qui est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

Révision des tarifs
Cantine- garderie
N° 2012.05.30-01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer à compter du 04 septembre 2012 les tarifs suivants : 2 € par repas enfant, 4 € par repas adulte et 1.56 € l'heure de garderie.

Modification des statuts
Du SMAETAE BIP
N° 2012.05.30-02

Madame le Maire explique que suite au retrait des communes de Saint Martial d'Artenset et de Montpon du SMAETAE BIP et à leur adhésion par le biais de la communauté de communes Isle et Double, les statuts dudit syndicat doivent être modifiés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette modification.

Modification des statuts
De la Communauté de
Communes du Mussidanais
En Périgord
N° 2012.05.30-03

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de modifier les statuts de la Communauté de Communes afin de mener à bien le vélo route voie verte, en intégrant au sein des compétences obligatoires, développement économique :
« - la création, l'aménagement et l'entretien de l'itinéraire Vélo Route- Voie Verte de la Vallée de l'Isle qui se situe sur le territoire communautaire, comprenant les itinéraires en site propre et les ouvrages d'art,
- dans le cas des voiries dont la gestion appartient à une autre collectivité, la réalisation d'aménagements cyclables en site partagé sur les voies existantes du territoire communautaire concernées par l'itinéraire Vélo Route- Voie verte de la Vallée de l'Isle, selon les modalités prévues par convention de superposition d'affectations avec la ou les personnes publiques gestionnaires de ces voiries (article L 2123-7 du Code Général de la propriété des personnes publiques. »
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette modification de statuts.

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du Service public D'assainissement non Collectif- SPANC Exercice 2011
N° 2012.05.30-04

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, pour l'exercice 2011, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif prévu par le décret 95 635 du 06 mai 1995.
 Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

Présentation du rapport d'activités de la Communauté Communes du Mussidanais En Périgord
N° 2012.05.30-05

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités de la Communauté de Communes. Elle rappelle que chaque année, toutes les communes membres doivent approuver ce rapport d'activité.
 Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce rapport d'activités.

Dénomination des rues et places publiques
N° 2012.05.30-06

La majorité des voies, n'ayant pas de dénomination et afin de faciliter leur repérage, le travail des préposés de la Poste, des services d'incendie ou d'urgence, etcle Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de procéder à la dénomination des voies comme suit :

localisation	Nouvelle dénomination
Du pont sur l'Isle jusqu'à la sortie de la commune en direction de Ribérac : R D 709	Route de Ribérac
Chemin Rigailaud	Chemin Rigailaud
Rue desservant l'ancien camping	Rue du vieux port
Première rue qui dessert Ribonnat	Rue de Lagut
Deuxième rue qui dessert LAGUT et le chemin qui part vers la gauche	Rue de Ribonnat
Voie communale qui rejoint l'Isle	Chemin du lavoir
Rue qui dessert le Lotissement de RIBONNAT	Lotissement de Ribonnat
Rue de la Feuillade à l'angle de la rue du portillon	Rue du grand pré
Rue du portillon jusqu'à chez M. Fonmarty	Rue du portillon
Chemin qui dessert M. Genest	Impasse de Tendou
Rue vers les graviéras	Rue des carrières
Rue qui dessert le lotissement « les graviéras »	Rue des Graviéras
Rue qui dessert le lotissement de « la Feuillade »	Résidence la Feuillade
De la Croix Blanche jusqu'à la RD 709	Rue de la Croix Blanche
Route de Longua	Chemin de Longua
Rue Meytadier-Duteuil	Rue Meytadier-Duteuil
Rue de l'église qui descend vers l'Isle	Chemin de la Profontine
Rue du 1 ^{er} rond-point à la Rue Meytadier	Rue du bourg
Place de la République	Place de la République
Du 2 ^{ème} rond point, direction Saint Louis	Route de Saint Louis
Rue Marcel Martin	Rue Marcel Martin
Place Mélanie Huet	Place Mélanie Huet
Rue à l'arrière de la place Mélanie Huet	Rue Mélanie Huet

Rue desservant Crabanac	Rue de Crabanac
Rue de Crabanac vers les Granges	Rue du plateau Parrain
Route parallèle à la RD 709	Rue de la forge
Route de Beaufort à Pariot	Rue de Beaufort
Boucle de Pariot	Rue de Pariot
Chemin reliant la RD 709 à la route de Beaufort	Rue du coteau
Place de la Treille	Place de la Treille
Lotissement de la Treille	Rue de la treille
Route menant au cimetière	Rue du cimetière
Du 1 ^{er} rond-point direction Saint Martin	Route de Saint Martin
Route de Saint Michel de Double	Route de Saint Michel
Rue desservant les Patureaux	Rue des Patureaux
Route de Saint Etienne de Puyorbier	Route du chatenet
Allée du puit aux Granges	Impasse du puit
Rue vers « Gold Rider »	Rue de l'Alsace
Rue du lotissement des Granges	Rue de Romanswiller
Rue desservant le Bouchareau	Rue Krivine
Boucle du Bouchareau	Rue du Bouchareau
Rue des Granges	Rue des Granges
Boucle du Meynieux	Rue du Meynieux
Chemin qui prolonge le Meynieux	Chemin des Fontanelles
Impasse du Meynieux	Rue Bellevue
A droite avant le Chatenet (piste DFCI)	Rue des Prades
A gauche au Chatenet	Rue de la Fontaine

ELECTIONS DU 10 ET 17 JUIN 2012 :

Le Conseil Municipal établit le planning de tenue du bureau de vote pour les élections législatives.

QUESTIONS DIVERSES :

Commission d'accessibilité des personnes handicapées:

Pierre-André Crouzille et Daniel Laubuge représenteront la commune au sein de cette commission de la Communauté de Communes.

Comice :

Il est demandé à chaque commune de désigner un représentant au sein du bureau d'organisation du comice agricole. Aucun conseiller présent ne se porte candidat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.